

## L'indispensable question de la méthode

Jonas OSSOMBEY

Libreville/Gabon

*L'exercice qui a consisté, pour le Premier ministre Franck-Emmanuel Issoze Ngondet, de décliner l'essentiel de son œuvre à la tête du gouvernement, n'aura pas, dans le fond, tranché avec les discours de ses prédécesseurs. Derrière des engagements forts, à l'image de celui de combattre tous les types de crimes (économiques et rituels), il n'a que peu convaincu les plus sceptiques, qui estiment que l'heure est désormais aux actes. Et qu'à travers ce qui a été dit aux députés, chacun aurait voulu entendre des gages d'une politique claire, nette et précise. Une méthode qui laisserait entrevoir des résultats probants.*

LE piège que beaucoup avaient perçu, par l'annonce d'une feuille de route de 100 jours, prend de plus en plus forme. Sans le cacher, les sceptiques n'avaient pas compris l'initiative périlleuse, alors que celui qui venait d'être nommé chef du gouvernement, Franck-Emmanuel Issoze Ngondet, avait 45 jours, selon les dispositions constitutionnelles, pour délivrer son programme d'exécution d'un travail gouvernemental sur lequel, par les temps qui courent, beaucoup fondent de nombreux espoirs. L'interrogation avait été de savoir pourquoi n'a-t-il pas attendu cette occasion solennelle pour sortir une bonne fois pour toutes une feuille de route exhaustive. Car, s'il est comptable de sa

déclaration de politique générale devant les parlementaires, qu'en est-il, constitutionnellement de la feuille de route des 100 jours ? Autrement dit "quid des 100 jours ?". Certains reprochent au document lu à l'Assemblée nationale d'avoir fait fi de certains secteurs importants. Notamment la Justice, et même la Communication. Même si les mêmes critiques ont vite fait de mentionner les promesses faites dans la première feuille de route qui donnait déjà l'impression d'être une copie, à quelques exceptions près, de ce qui a été dit jeudi. La confusion est telle, qu'il aurait été préférable de tout muer en un. Du moins pour éviter ce qui s'apparente à un double travail inutile. Parce que, ceux qui déplo-

rent, par exemple, que le processus de réforme de la Justice déjà enclenché par les précédents gouvernements n'est pas contenu dans ladite déclaration, n'ont pas tort. Avant que le puissant syndicat des magistrats ne monte au créneau, il va falloir préciser les choses. Histoire d'éviter, là également, les mêmes sons de cloche que dans l'Education nationale où, après la sortie du ministre de tutelle sur l'harmonisation des coefficients, ce fut un tollé général. Toute chose inutile lorsqu'on sait que cette décision fait partie de la réforme de l'éducation au Gabon, et surtout qu'il nous revient que les responsables d'établissements, syndicalistes et spécialistes de l'Institut pédagogique national ont travaillé ces dernières années sur la question.

En outre, il n'était donc pas, en réalité, question de faire une simple énonciation des actes à poser. Mais de dire comment le gouvernement entend les poser. Car, depuis quatre à cinq ans, les maux sont connus. Ce sont les mêmes auxquels il faut trouver des solutions. Tout en considérant que les autres ont fait leur job, avec des fortunes diverses, Issoze Ngondet se devrait de provoquer cette onde de choc, en ayant à cœur de réussir là où ses prédécesseurs ont échoué. C'est vrai, la crise ne leur aura pas facilité la tâche. Sans les citer, certains de ses prédécesseurs ont quand même ouvert la voie afin que le nouvel arrivant tisse une toile lui permettant de tenir la route et d'atteindre les principaux objectifs. C'est-à-dire sortir le pays d'un ma-

rasme économique quasiment jamais traversé. Pour cela, une méthode compréhensible, par tous, s'avère être une obligation. Cette vieille maxime tient encore la route : « *Tout ce qui se conçoit bien, s'énonce clairement, et les mots pour le dire arrivent aisément* ». Ceux qui sont en charge d'exécuter des programmes de gouvernement doivent pouvoir l'appréhender pour mieux se mouvoir afin d'être à la hauteur des aspirations des populations dont la plupart s'appuie sur la providence pour des lendemains meilleurs. In fine, la difficile question de la méthode a urgemment besoin de réponse pour sortir les populations de cette situation de désespoir qui les accable plus que jamais auparavant.

Accusé de duplicité flagrante avec l'adversaire